

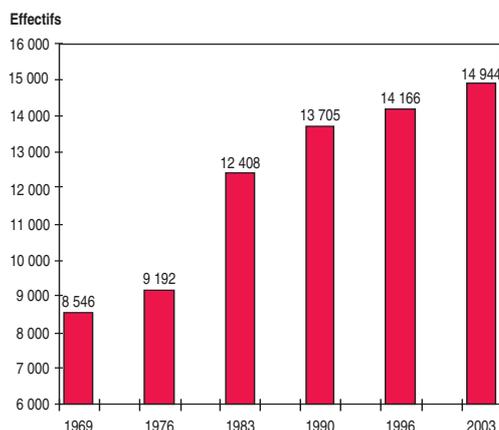
Recensement de la population à Wallis et Futuna : 14 944 habitants au 22 juillet 2003

Bertrand Buffière, Service territorial de la statistique
et des études économiques de Wallis et Futuna

Lors du recensement du 22 juillet 2003, 14 944 habitants ont été dénombrés sur le Territoire des îles de Wallis et Futuna, soit 778 personnes de plus qu'au recensement de 1996. La population a augmenté à un rythme moyen de 0,8 % par an sur la période. Deux phénomènes, très marqués depuis la fin des années soixante-dix, pèsent sur la croissance démographique : l'émigration massive, et le ralentissement de la natalité. La population commence à vieillir, la taille moyenne des ménages diminue, l'habitat traditionnel régresse. Les non-diplômés et les inactifs sont toujours aussi nombreux.

Le Territoire de Wallis et Futuna a toujours connu une émigration importante des jeunes en âge de travailler, du fait de sa petite taille, de la pauvreté de son sous-sol et du faible développement économique de ses îles. Cette migration continue de perturber la croissance démographique du Territoire (*graphique 1*), alors que l'accroissement naturel, bien

① La population de Wallis et Futuna depuis 1969



Source : recensements de la population, Insee - STSEE

qu'important, est en constante régression. Avec une croissance similaire des deux îles, la répartition de la population sur le Territoire n'a donc que très peu évolué.

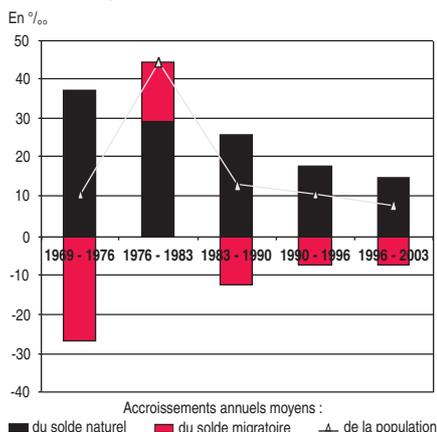
Toujours autant d'émigration mais de moins en moins de bébés

L'accroissement naturel et le solde migratoire sont les deux facteurs d'évolution de la population (*graphique 2*). Ils sont liés car les mouvements migratoires influencent le niveau des naissances. Jusqu'en 1976, l'émigration de nombreux travailleurs en âge d'avoir des enfants explique en partie la baisse des naissances : 303 en 1975, soit le niveau le plus bas de la décennie. Inversement, à partir de 1976 et jusqu'au début des années quatre-vingt, les mouvements de retour sont à l'origine d'une reprise des naissances, qui conduit au maintien de l'accroissement naturel. En 1987, les naissances atteignent ainsi un niveau record pour la décennie quatre-vingt (437). Depuis cette date, elles sont orientées à la baisse, avec un niveau moyen inférieur à 300 par an pour la période intercensitaire 1996 - 2003. Les mutations liées à la transition démographique (*Définitions*) et à l'aspiration à des modes de vie plus modernes commencent à se faire sentir et affectent la fécondité, davantage à Wallis, alors que Futuna, plus isolée, évolue plus lentement.

Sur cette période, 280 naissances et 62 décès ont été enregistrés chaque année en moyenne. L'accroissement naturel contribue à une croissance de la population de 218 personnes par an (15 ‰) alors que la population a augmenté à un rythme moyen annuel de 115 personnes (7,9 ‰) sur la période.

En l'absence de statistique aux frontières, le solde migratoire n'est pas calculé directement sur le Territoire. Il est seulement possible de l'estimer par différence entre croissance de la population et accroissement naturel entre deux recensements. Le taux annuel de migration moyen (*Définitions*) est estimé par différence à

② Composantes de la croissance démographique au cours des périodes intercensitaires



Lecture : sur la période intercensitaire 1996-2003, la population a augmenté en moyenne de 7,9 % par an : l'accroissement naturel y a contribué pour 15 %, tandis que le solde migratoire a apporté une contribution négative de -7,1 %.

Source : recensements de la population, Insee - STSEE

- 7,1 %, c'est-à-dire une perte nette de 104 habitants en moyenne tous les ans. Le Territoire subit donc une forte émigration, ce qui n'empêche pas la population de croître. Mais les migrations réduisent de près de moitié la croissance de la population induite par l'excédent naturel.

Les deux tiers des habitants résident à Wallis, un tiers à Futuna

Le Territoire est divisé en trois circonscriptions administratives : à Futuna, les circonscriptions d'Alo et Sigave, et à Wallis celle d'Uvea. Cette dernière est elle-même partagée en trois districts : Hihifo, Hahake et Mua. Au total, cinq unités composent le Territoire, chacune composée de villages.

La localisation de la population sur le Territoire change peu : les deux tiers habitent Wallis et un tiers Futuna. Les deux îles enregistrent un taux de croissance similaire pour la période 1996 - 2003 (0,8 % et 0,7 %), alors que sur la période précédente (1990 - 1996) l'île de Futuna avait perdu des habitants. Les cinq unités administratives ont une population en augmentation (tableau 1). Avec 3 950 habitants en 2003, le district de Hahake reste le plus peuplé et la croissance y est la plus importante (+ 8,3 %). Tous les villages du district bénéficient d'une hausse de leur population. Mata'Utu, centre administratif du Territoire, reste le village le plus important avec 1 191 habitants, tous les

autres villages du Territoire ne dépassant pas 800 habitants. Le village de Aka'Aka enregistre la plus forte croissance (+ 42 % par rapport à 1996, soit 159 personnes supplémentaires).

À Futuna, la circonscription d'Alo reste largement plus peuplée que celle de Sigave (1 113 personnes de plus), mais l'écart se réduit par rapport à 1996. En revanche, Sigave enregistre une croissance deux fois supérieure (+ 7,7 % contre + 3,5 % pour Alo). Ono et Taoa restent les villages les plus peuplés de l'île avec respectivement 738 et 717 habitants, regroupant près de la moitié de la population de la circonscription d'Alo.

85 % des habitants sont natifs du Territoire

La quasi-totalité de la population du Territoire de Wallis et Futuna est de nationalité française (99,7 %) ; la présence étrangère est donc marginale. Plus de 85 % de la population est native du Territoire (12 725 personnes), soit 2,3 points de moins qu'en 1996. En effet, les natifs de Nouvelle-Calédonie sont un peu plus nombreux (+ 1,8 % avec 1 223 personnes), alors que les natifs de métropole – au nombre de 745, soit 5 % de la population du Territoire – ou des autres départements et territoires d'outre-mer augmentent aussi, mais faiblement (+ 0,8 %). Les natifs de l'étranger voient leur part diminuer à 1,7 % ; en 2003, ils

sont 251 à vivre sur le Territoire, la moitié venant du Vanuatu.

La moitié des individus nés hors du Territoire n'y résidaient pas sept ans auparavant, cette part atteint 78 % pour les natifs de France métropolitaine ou d'un autre département d'outre-mer (excepté la Nouvelle-Calédonie) et un sur quatre n'y résidait pas l'année précédente. Il s'agit pour la plupart de fonctionnaires détachés de l'État, venus pour une durée maximum de quatre ans. Les natifs de Nouvelle-Calédonie ont une mobilité bien plus faible : deux sur trois recensés en 2003 résidaient sur le Territoire en 1996.

Les prémices du vieillissement

Depuis 1990, la part des jeunes de moins de 20 ans a diminué de 10 points (tableau 2). Les 20-59 ans constituent désormais 47 % de la population (+ 8,5 points) alors que la part des 60 ans ou plus augmente légèrement (+ 1,7 point). La moitié de la population avait moins de 18 ans en 1990, cet âge médian s'élève à près de 24 ans en 2003. Futuna, traditionnellement plus jeune que Wallis, est aussi touchée par le vieillissement. L'âge médian, qui était de 18 ans en 1996, passe à 22 ans en 2003 (25 ans à Wallis).

La pyramide des âges (graphique 3) illustre bien la jeunesse de la population, comparée à celle de la France métropolitaine par exemple (tableau 2). Son

① Répartition de la population sur le Territoire

Unité administrative	1996	2003	Variation en % (1996 - 2003)
Circonscription d'Alo	2 892	2 993	3,5
Circonscription de Sigave	1 746	1 880	7,7
Total Futuna	4 638	4 873	5,1
Circonscription d'Uvea	9 528	10 071	5,7
District de Hahake	3 647	3 950	8,3
District de Hihifo	2 328	2 422	4,0
District de Mua	3 553	3 699	4,1
Total Wallis	9 528	10 071	5,7
Ensemble du Territoire	14 166	14 944	5,5

Source : recensements de la population, Insee - STSEE

② Évolution de la structure par âge de la population

	1976	1983	1990	1996	2003	France métropolitaine 2003
0 à 19 ans	57,5	56,5	54,3	49,9	44,1	25,1
20 à 59 ans	36,6	36,9	38,5	42,6	47,0	54,3
60 ans ou plus	5,9	6,6	7,2	7,5	8,9	20,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : recensements de la population, Insee - STSEE

allure triangulaire évoque la supériorité numérique des tranches d'âge jeunes, mais avec une rupture à partir de 20 ans, due à une forte émigration de jeunes adultes. La large base se réduit, du fait de la baisse de la natalité.

Entre 1996 et 2003, le nombre de ménages a augmenté de 19 % alors que la population ne s'est accrue que de 5,5 %. La taille moyenne des ménages est ainsi en baisse (5,4 personnes en 1996 et 4,8 en 2003). La baisse de la natalité, mais aussi le départ des jeunes du noyau familial, expliquent cette diminution. À Futuna, la taille moyenne des ménages reste plus élevée qu'à Wallis (5,1 contre 4,7). Sur l'ensemble du Territoire, la part des ménages d'au plus 5 personnes augmente, celle des ménages de 6 personnes ou plus diminue. La baisse la plus marquée concerne les ménages de 10 à 14 personnes : ils représentaient 10 % des ménages en 1996 et seulement 5,4 % en 2003. Les ménages de deux personnes sont les plus fréquents (14,7 % des ménages) et 8 % des ménages ne comptent qu'une personne.

Deux tiers de non-diplômés et presque autant d'inactifs

La diffusion de la langue française se poursuit : en 1996, 27,3 % des personnes de 14 ans ou plus n'avaient aucune connaissance du français ; en 2003, cette part n'est plus que de 16 %. Près de huit personnes sur dix (78 %) parlent à la fois français et wallisien ou futunien, et 6 % parlent uniquement français. Par ailleurs, 18 % des habitants de 14 ans ou

plus parlent anglais : ils l'ont appris sur le Territoire à partir du collège.

La proportion des personnes âgées de 14 ans ou plus n'ayant jamais été scolarisées a baissé de moitié depuis 1996 : en 2003, elle est de 11,5 %. Parmi les personnes passées par le système scolaire, deux sur trois ne sont pas diplômées, tandis que 7 % sont titulaires du baccalauréat et 6 % d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les femmes sont plus nombreuses à avoir un diplôme (37 % d'entre elles contre 32 % des hommes). Elles sont plus souvent titulaires du bac sans avoir poursuivi leurs études au-delà (7,6 % contre 4,7 %). En revanche, elles sont moins fréquemment diplômées de l'enseignement supérieur (4,2 % contre 6,5 %). Par rapport à 1996, la situation des personnes ayant été scolarisées s'est légèrement améliorée. La part des non-diplômés, si elle reste élevée, baisse cependant de 4 points, celle des titulaires du bac augmente de 3,7 points et celle des titulaires d'un diplôme supérieur de 0,7 point. Les filières techniques (BEP, CAP, etc.) ont plus de succès : 10,3 % de la population concernée détiennent l'une de ces qualifications, soit 3,8 points de plus qu'en 1996.

Il résulte de ce faible niveau de diplôme une forte inactivité : 42 % des personnes âgées de 15 à 60 ans se déclarent inactives. Les trois quarts d'entre elles n'ont jamais travaillé et la moitié se déclarent non disponibles pour exercer un emploi. Sur les 3 660 personnes de la population active, 3 104 ont un emploi et 556 sont au chômage. Depuis 1996, le nombre d'actifs a augmenté de 639, soit en moyenne d'un peu plus de 90 par an sur la période. En 2003, le secteur privé draine davantage d'emplois que le

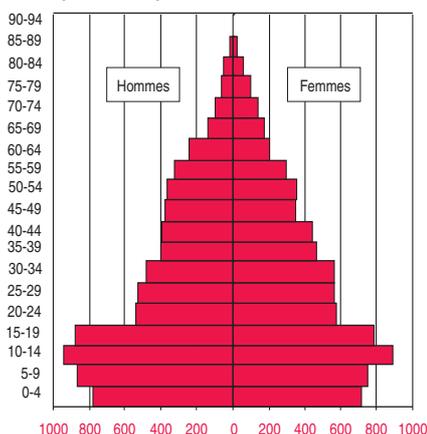
secteur public : en 13 ans, depuis 1990, ses effectifs se sont accrus de 142 %, contre 27 % dans le public. Le taux d'activité (*Définitions*) sur l'ensemble du Territoire s'élève à 35,3 %. L'écart est important entre les deux îles : 41 % à Wallis et 23 % à Futuna. De même, le taux de chômage (*Définitions*), de 15,2 % sur l'ensemble du Territoire, est nettement plus élevé à Wallis (16,6 %) qu'à Futuna (9,9 %). Parmi les 556 chômeurs (*Définitions*) recensés, 87 % habitent Wallis et 13 % Futuna.

Le logement : moindre utilisation des matériaux traditionnels

L'habitat moderne domine sur les deux îles : les trois quarts des résidences principales sont de « type moderne », tandis qu'une sur cinq seulement est une maison traditionnelle, un « fale ». Les fale représentent un tiers des logements de Futuna contre seulement un sur huit parmi ceux de Wallis. De fait, les matériaux traditionnels sont plus fréquemment utilisés à Futuna. À Wallis, 91 % des résidences principales ont des murs en parpaing, 90 % des toits sont en tôle et 99 % des sols en béton. À Futuna, la part des logements ayant des murs en parpaing est identique à celle de Wallis, mais seulement 54 % ont un toit en tôle et 84 % un sol en béton.

Cependant, l'utilisation des matériaux traditionnels diminue dans les deux îles. À Wallis, la part des toitures en végétal a baissé de 10 points depuis 1996 (7 % des logements en 2003), mais c'est surtout à Futuna que la baisse est la plus importante : en 1996, 57 % des toitures y étaient composées de matériaux

③ Pyramide des âges du Territoire de Wallis et Futuna en 2003 (effectifs)



Source : recensement de la population, Insee - STSEE

③ Taux d'équipement des ménages

Part des ménages	En %		
	Wallis	Futuna	Ensemble
Disposant de l'eau courante à l'intérieur	87,2	66,9	80,9
Ayant une connexion au réseau général électrique	96,6	99,2	97,4
Ayant des w.-c. intérieurs	76,1	51,5	68,5
Ayant un réfrigérateur	69,3	44,7	61,7
Ayant un congélateur	50,2	53,6	51,2
Ayant un lave-linge	69,2	28,2	56,6
Ayant un magnétoscope, un lecteur DVD	40,9	29,8	37,5
Ayant un téléphone	43,4	28,7	38,8
Ayant un ordinateur	18,5	7,1	15,0
Ayant une voiture	59,0	30,9	50,3
Ayant un deux roues à moteur	28,8	46,0	34,2
Ayant un bateau à moteur	17,5	5,9	13,9

Source : recensement de la population, Insee - STSEE

4 Récapitulatif des indicateurs démographiques

Indicateur	Période	Unité	Ensemble	Wallis	Futuna
Population	2003	effectifs	14 944	10 071	4 873
Superficie		km ²	142	78	64
Densité	2003	habitant / km ²	105,2	129,1	76,1
Taux de croissance annuel moyen	1996 - 2003	%	0,79	0,82	0,73
Âge médian	2003	années	23,9	24,9	21,9
Nombre de ménages	2003	effectifs	3 089	2 133	956
Taille moyenne des ménages	2003	personnes / ménage	4,8	4,7	5,1
Taux de mortalité	2003	‰	5,9	-	-
Taux de natalité	2003	‰	19,4	-	-
Taux net de migration	2003	‰	- 5,4	-	-
Taux de mortalité infantile	2000 - 2003	‰	5,5	-	-
Indice synthétique de fécondité	2003	enfants par femme	2,7	-	-
Espérance de vie à la naissance	2000 - 2003	années	74,3	-	-

Source : recensements de la population, Insee - STSEE (circonscriptions d'Uvea et Sigave)

végétaux contre seulement 31 % en 2003 (- 26 points).

En 2003, encore 19 % des ménages n'ont pas l'eau courante dans leur logement, et 32 % ne disposent pas de w.-c. intérieurs (tableau 3). Sur ces deux points, Futuna reste en retard malgré des progrès importants. En effet, en 1996, 68 % des résidences principales de l'île n'avaient pas l'eau courante ; sept années plus tard, cette part se réduit à 33 % mais l'écart avec Wallis reste important (20 points).

Les taux d'équipement en biens durables révèlent également des écarts importants entre les deux îles. Alors qu'à Wallis, 7 ménages sur 10 sont équipés d'un lave-linge, à Futuna ils sont seulement 3 sur 10 dans ce cas. Si entre 1996 et 2003, les taux d'équipement n'ont pas évolué de manière très marquée à Wallis, en revanche à Futuna le congélateur et le téléphone se sont répandus (en progression de 19 points pour le premier et de 11 pour le second).

La moitié des ménages possèdent au moins une voiture (tous types confondus), et un tiers au moins un deux roues. Le taux d'équipement en voiture a progressé de 9 points à Wallis comme à Futuna depuis le recensement de 1996, mais l'écart reste là encore important entre les deux îles. Les ménages de Wallis disposant d'un véhicule sont deux fois plus nombreux qu'à Futuna, où le deux roues est plus répandu. Enfin, un quart des ménages résidant à Wallis ne disposent d'aucun moyen de transport individuel (voiture ou deux roues), contre un tiers à Futuna.

Sources

Les données présentées dans cet article proviennent essentiellement du recensement général de la population du Territoire des îles de Wallis et Futuna réalisé du 22 juillet au 23 août 2003. Les données de l'état civil ont été fournies par les

circonscriptions d'Uvea pour Wallis et Sigave pour Futuna.

Définitions

La **transition démographique** est le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime moderne de fécondité et mortalité beaucoup plus faibles.

Le **taux de migration** représente l'effet net de l'immigration et de l'émigration sur la population d'une région, exprimé sous forme d'augmentation ou de diminution pour 1 000 personnes vivant dans la région, durant une année donnée.

Un **ménage**, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Sont considérés comme **chômeurs au sens du recensement**, les personnes ayant déclaré être au chômage durant la semaine précédant l'interview et rechercher un emploi.

Le **taux de chômage au sens du recensement** est le rapport du nombre de chômeurs au sens du recensement à la population active totale.

Le **taux d'activité** est le rapport du nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs au sens du recensement) à la population totale âgée de 14 ans ou plus.

Bibliographie

« Wallis et Futuna : recensement de la population du 3 octobre 1996 », *Insee Première*, n° 575, avril 1998.

« Images de la population de Wallis et Futuna – Principaux résultats du recensement de 1996 », *Insee Résultats*, Démographie-Société n° 79, novembre 2000.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2005

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : THV
Code Sage IP051013
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2005

